

# CHARTE ÉTHIQUE DU GROUPE URGO 2025-2026

Pour continuer à grandir dans le respect des lois et des droits de chacun et nous préserver des risques individuels et collectifs, nous renforçons notre démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

La Charte Éthique est notre socle commun de la Compliance au sein du Groupe URGO, en cohérence avec les exigences légales, en particulier celles de la loi Française Anticorruption Sapin II applicable à l'ensemble du Groupe.

Parce qu'agir avec éthique, c'est aussi protéger notre avenir.



## GARANTIR LE RESPECT DES PERSONNES

- . Protéger les personnes.
- . Assurer la dignité des personnes.
- . Accueillir la diversité.

## S'ENGAGER POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- . Respecter la santé publique en garantissant la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs, patients et clients.
- . Développer et mettre sur le marché des produits contribuant à la préservation de l'environnement.



## GARANTIR L'INTÉGRITÉ

- . Bannir la corruption sous toutes ses formes.
- . Veiller à ce que nos intérêts personnels n'aient pas une influence sur nos décisions professionnelles.

## ÉTABLIR DES RELATIONS SOLIDES

- . Appliquer des standards éthiques élevés.
- . Promouvoir des échanges justes et loyaux.
- . Choisir et traiter équitablement nos fournisseurs, prestataires et distributeurs.



## PRÉPARER LE FUTUR DU GROUPE

- . Nos actions et nos messages reflètent les valeurs des entreprises.
- . Protéger les informations sensibles concernant le Groupe et ses partenaires.
- . Valoriser nos droits, respecter ceux des tiers.